

LE REFLET

REVUE D'INFORMATION REGROUPEANT TOUS LES ORGANISMES DE SAINT-LIBOIRE



JOYEUSE
Saint-Jean-Baptiste



Le bureau municipal sera **fermé :**

- Jeudi 22 juin 2023 - Fête nationale du Québec
- Jeudi 29 juin 2023 - Fête du **Canada**

Prenez note que le bureau municipal **restera ouvert** avec un personnel réduit pour les vacances estivales.

Volume 40 • Numéro 6
JUN 2023

Le prochain Reflet sera
DISPONIBLE LE 18 JUILLET 2023



Saint-Liboire



Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

À la
mairie

CONSEIL
MUNICIPAL



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format « pdf » qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.

MAIRE



Yves **WINTER**

POSTE #1



Marie-Josée **DEAUDELIN**

POSTE #2



Jean-François **CHAGNON**

POSTE #3



Claude **VADNAIS**

POSTE #4



Yves **TAILLON**

POSTE #5



Serge **DESJARDINS**

POSTE #6



Martine **BACHAND**



SÉANCE DU CONSEIL
Premier mardi
de chaque mois,
19 h, sauf exception

Coordonnées DE LA MUNICIPALITÉ

Hôtel de ville :

151, rue Gabriel, suite 102, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél. : 450 793-2811 • Courriel : reception@st-liboire.ca
Site internet : www.st-liboire.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Hôtel de ville

Lundi au jeudi : 8 h à 12h et 13h à 16 h

Vendredi : Fermé

Urgence travaux publics..... **450 278-2811**

Bibliothèque MUNICIPALE

Téléphone : 450 793-4751

Commis à la bibliothèque : Julie Girouard

Heures d'ouverture :

Lundi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 18 h 30 à 20 h 30

Mardi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

Mercredi : 10 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

Samedi (2e et 4e de ch. mois) : 9 h 30 à 11 h 30 (septembre à juin)

<http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/fr>



Loisirs DE ST-LIBOIRE INC.

Téléphone : 450 793-4825

Site internet : www.loisirsdestliboire.ca

Ligne info aréna Sogetel : 450 793-4688

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h



SÉCURITÉ CIVILE

La municipalité de Saint-Liboire vous informe qu'une nouvelle section sur son site web, dédiée à la sécurité civile, est maintenant disponible.

Vous y trouverez plusieurs renseignements qui vous permettront d'être prêt à affronter un éventuel sinistre. Le lien est le suivant :

<http://www.st-liboire.ca/fr/mes-services-municipaux/securitepublique/securite-civile/>

VOTRE SÉCURITÉ : VOTRE RESPONSABILITÉ



Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

Services MUNICIPAUX

Nadine Lavallée

Directrice générale et Greffière
Trésorière

Nancy Heins-Vallée

Agente à la comptabilité

Sébastien Marchand

Inspecteur en bâtiment
et environnement

Monic Guérin

Agente administrative

Annick Leblanc

Adjointe administrative

Sylvain Laplante

Directeur général adjoint

Éric Bessette

Employé de voirie
& Traitement des eaux

Karl Pelchat

Employé de voirie
& Traitement des eaux

Jonathan Avard

Employé de voirie

Martin Bougie

Directeur incendie

Serge Desjardins

Service de premiers répondants

LA VIE À SAINT-LIBOIRE

Juin 2023

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Jeudi	22		Bureau municipal fermé – Bon congé	
Samedi	24		Fête nationale du Québec	
Jeudi	29		Bureau municipal fermé – Bon congé	
Jeudi	29		2 ^E COLLECTE DE GROS REBUTS	

Juillet 2023

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Samedi	1		Fête du Canada	
Mardi	4	19 h	<i>Séance de conseil</i>	151, rue Gabriel, suite 102
Jeudi	20		Bibliothèque fermée du 20 juillet au 6 août 2023	
Bureau municipal OUVERT pour les vacances estivales				

AVIS DE RAPPEL MÉDAILLES POUR CHIEN

Si vous n'avez pas acquitté votre facture, veuillez vous présenter ou communiquer avec le bureau municipal au 450-793-2811 poste 2121 pour connaître les possibilités de paiements.





Saint-Liboire

JONATHAN AVARD

Bonjour,

Je me nomme Jonathan Avar, fils de Michelle et Michel. Je suis natif de Saint-Liboire, ce qui fait de moi un Libois pur-sang ! Après avoir travaillé dans l'alimentation et suivi un DEP en plomberie-chauffage, j'ai par la suite passé dix ans dans le monde agricole comme technicien en produits sanitaires et systèmes de lavage.

À l'aube de ma quarantaine, j'ai eu besoin de revenir à mes racines, et quoi de mieux que de travailler pour sa municipalité ! Donc, depuis maintenant un an, je peux mettre à profit mes compétences et mon expérience pour en faire bénéficier mon village, qui m'a tant donné dans ma jeunesse.

Étant un amoureux de la nature, mon travail me permet de me connecter à mes passions. Autant mon rôle de déneigeur me rapproche de mes activités hivernales favorites que sont la planche à neige et les bains nordiques, l'été mon travail à la voirie satisfait mon désir des grands airs, de profiter du soleil et de travailler la terre.

Passionné de voiles, je suis heureux de maintenant faire partie de l'équipe qui fera avancer notre grande embarcation, qu'est notre municipalité !



Saint-Liboire

ATTENTION

ATTENTION

ATTENTION

Prenez note que notre inspecteur en bâtiment monsieur Sébastien Marchand, sera en vacances du 14 au 25 août 2023.

Si vous avez une demande d'information ou une demande de permis à faire afin de pouvoir mettre à terme vos projets, il vous faudra donc prévoir faire votre demande 30 jours avant son départ.

Vous devez communiquer avec lui pour prendre rendez-vous ou lui laisser un message au 450-793-2811 poste 2323

Il sera de retour le lundi 28 août 2023.



La bibliothèque sera fermée pour les
vacances estivales
du 20 juillet au 6 août.



Nous serons de retour le 7 août.

Bonnes vacances !

Nouvelles acquisitions

Romans adulte

- Plus jamais sans moi / Ankaoua, Maud
- Amours et autres obsessions / Moriarty, Liane
- Deux prises contre toi. 1 et 2 / Verilli, Sandra
- L'inconnu du presbytère 1 et 2 / Ouimet, Josée
- 30 jours de plus pour te détester 1 et 2 / Bourgault, Catherine



Documentaires adulte

- 100% nature : confidences / Laverdière, Marthe
- Désordonnances : conseils plus ou moins pratiques pour survivre en santé / Vadeboncoeur, Alain
- Le printemps le plus long : au cœur des batailles politiques contre la COVID-19 / Castonguay, Alec

Documentaires jeunesse

- Alerte : culottes meurtrières : fausses nouvelles, désinformation et théories du complot / Gravel, Élise
- Minecraft : le livre secret des survivants / Milton, Stéphanie
- J'apprends à dessiner les dinosaures / Legendre, Philippe

Bandes dessinées

- Kid Paddle. 17 / Midam,
- Louca. 10 / Dequier, Bruno
- Le Club des Baby-Sitters. 12 / Chau, Chan

Albums

- Je ne suis pas un paresseux / Meunier, Marie-Pier
- Les vacances de Facteur Souris / Dubuc, Marianne
- Dors bien, petit chevalier / Tibo, Gilles
- Enquête chez les craies / Byrne, Richard
- Peter, le chat debout / Robert, Nadine
- La petite bûche / Escoffier, Michaël



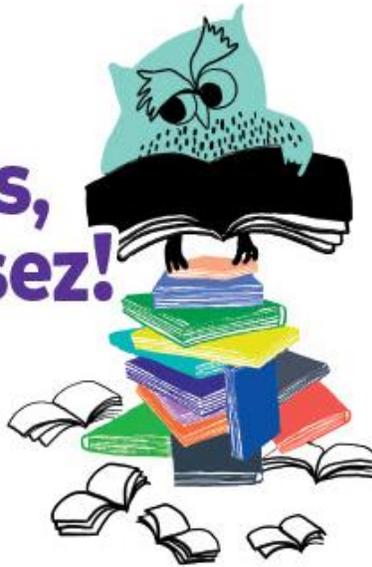
Bénévoles on a besoin de vous !

**Club
de lecture
d'été
TD
2023**

Du plaisir pour les enfants
dans les bibliothèques
publiques du Canada

**À vos
marques,
prêts, lisez!**

Viens à la
bibliothèque
pour t'inscrire au
Club de lecture
d'été TD



Club de lecture 2023

Du 26 juin au 28 août 2023

Tu recevras une trousse avec:

- 1 autocollant avec code d'accès web
- 1 feuille d'autocollants
- Un carnet de lecture selon ton âge
- 1 signet marque-page

Le tirage aura lieu le 29 août 2023

Tout le matériel est remis gratuitement lors de l'inscription

Pour information: 450-793-4751

biblio@st-liboire.ca

**Club
de lecture
d'été
TD**



Comité des aînés



- Croisière d'Iberville, le 8 juillet, il reste 3 places seulement.
- Au parc des bénévoles, à 11 h 30, le 26 août : Dîner de l'amitié et épluchette de maïs + Surprise musicale + Jeux au parc récréatif de la Fadoq
- La Mélodie du Bonheur à Québec, le 3 septembre 2023

Pour informations et réservations : Denise 450-793-2396

Fadoq de Saint-Liboire



Les jeudis dîner-anniversaires de la Fadoq, à 11 h 30

- Le 20 juillet et le 17 août, les membres recevront un appel.
- Le 26 août : Dîner d'amitié en collaboration avec le comité des aînés.

Club de marche et mise en forme

C'est un rendez-vous, les mardis de 9 h 30 à 10 h 30 devant la bibliothèque. Pour votre sécurité, on commence par des exercices de réchauffement et on termine par des exercices d'étirements. L'âge n'a pas d'importance, bienvenue à vous tous !

Les activités intérieures reprendront le 19 septembre 2023.



Revisitez le cinéma d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, pour aller bien au-delà du cinéma.

Un projet pilote unique, à la recherche de nouveaux moyens de rassembler, d'échanger et de stimuler les discussions sur les questions de société et leur évolution.

Sondage auprès de nos aînés

Notre organisme à but non lucratif, le Cinéma Maska, se propose de revitaliser l'ancien Théâtre Maska, situé au Centre-Ville de Saint-Hyacinthe, et fermé depuis les années '90s. Il comporterait trois salles consacrées 1) au cinéma québécois, 2) aux classiques du monde entier et 3) aux documentaires et courts-métrages. Il y aurait une nouvelle programmation à toutes les semaines pour chacune des salles.

Afin d'arriver à réaliser le projet, nous désirons valider plusieurs points auprès du public, afin de nous assurer qu'il y a un besoin réel pour ce type d'activités. Nous vous soumettons ce sondage aujourd'hui parce que, parmi nos nombreuses activités, nous avons un programme s'adressant plus spécifiquement aux aînés: *LES MATINÉES SOUVENIRS*.

Pour résumer ce programme, nous aimerions organiser des projections à partir de 10:30 am., du lundi au vendredi pour les aînés des 17 municipalités de la MRC des Maskoutains. Nous proposerions d'organiser des transports publics et/ou adaptés pour les personnes qui le désireront, avec proches-aidants si nécessaire. Comme nous aurons un sympathique petit Café/Bistro, nous laisserions un peu de temps avant le retour par transport organisé afin de permettre aux gens d'échanger avec d'anciens ou de nouveaux amis après les projections.

Bref, nous apprécierions beaucoup si vous pouviez prendre quelques minutes de votre temps pour répondre de façon anonyme à ce sondage dont nous avons grandement besoin pour la suite des choses. N'hésitez pas à commenter ou émettre des suggestions à la fin de ce sondage.

Un gros merci, et au plaisir de vous croiser au CinéMaska!...

Claude Gagnon

Cinéaste et président/fondateur de l'OBNL, Le Cinéma Maska

1. *Pouvons-nous vous demander de façon anonyme quel est votre âge?*

2. *Quel est votre genre?*

- Femme*
- Homme*
- Autre*

3. *Où habitez-vous?*

4. *Partagez-vous votre logement avec quelqu'un ou vivez-vous seul(e) ?*

5. *Avez-vous une bonne maîtrise de l'Internet? (vous pouvez sélectionner plusieurs réponses)*

- Familier avec Facebook*
- Autres applications*
- Vous visitez régulièrement certaines pages sur internet*
- Autre : _____*

6. *Aviez-vous déjà entendu parler du Théâtre Maska par le passé?*

- Oui*
- Non*

7. *Êtes-vous déjà allé(e) au Théâtre Maska dans le passé ? Si oui, y alliez-vous souvent? Combien de fois par année?*

Suite au verso

9. Si vous aviez la chance de retourner au cinéma en compagnie de gens que vous aimez, avec qui vous aimez discuter, dans un contexte sécurisant et accueillant, y retourneriez-vous?

- Oui
- Non
- Sans opinion

10. Si on vous laissait du temps pour aller magasiner au Centre-Ville, au Marché, etc., avant le retour en transport public, seriez-vous intéressé?

- Oui
- Non
- Sans opinion

11. Seriez-vous intéressé à voir ou revoir des films comme « Mon Oncle Antoine », « Les Ordres », « Deux Femmes en Or », « Un Zoo la Nuit », etc.?

- Connaissez-vous certains de ces titres ou pas du tout?

12. Seriez-vous intéressé à voir des films avec des Jean Gabin, Yves Montand, Fernandel, Jerry Lewis, Jean-Louis Trintignant, Patrick Labbé, etc.; avec des Jeanne Moreau, Gina Lollobrigida, Sophia Loren, Isabelle Adjani, Anouk Aimée, Fanny Ardant, Isabelle Huppert, Brigitte Bardot; ou encore des Louise Portal, Marie Tifo, etc.?

- Je suis très intéressé(e)
- Je suis intéressé(e)
- Je ne suis pas intéressé(e)

13. Si nous organisions par exemple d'autres activités en soirée, comme des rencontres avec des comédiens, comédiennes, ou réalisateurs (trices), seriez-vous intéressé et en mesure d'y participer par vos propres moyens?

- Je suis très intéressé(e)
- Je suis intéressé(e), mais je n'ai pas de moyen de transport.
- Je suis intéressé(e)
- Je ne suis pas intéressé(e)

14. Le prix d'un billet à huit dollars par exemple influencerait-il votre volonté de venir ou non aux Matinées Souvenirs?

- Le prix me semble trop élevé.
- Le prix me semble raisonnable.

15. Une passe annuelle vous permettant d'assister à toutes les projections, dans toutes les salles serait-elle susceptible de vous intéresser?

- Oui
- Non
- Sans opinion

16. Selon ce que vous pouvez-voir de notre projet, combien de fois seriez-vous possiblement intéressé de venir au CinéMaska?

- Une fois par année?
- Une fois par mois?
- Une fois par semaine?
- Autre : _____

17. Est-ce qu'un Café/Bistro pour y rencontrer vos ami(e)s vous semble une bonne idée?

- Oui
- Non
- Sans opinion

18. Avez-vous des commentaires ou souhaits concernant notre projet?



Saint-Liboire

Le comité des aînés invite
toutes les personnes de 50 ans et plus

Le 26 août, à 11h30

Au Parc des Bénévoles

Bienvenue à cette activité gratuite!

Dîner d'amitié

(hot-dogs, crudités, salades, desserts)

Épluchette de maïs

Jeux divers : pétanque, poches,
quilles sur gazon,...

Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire

Et le comité de pastorale paroissial



À tous les bénévoles impliqués en église, à ceux qui voient à l'entretien et à l'administration : MERCI !
À tous ceux qui rendent des services lors des diverses célébrations : MERCI !
À tous ceux qui s'impliquent aux parcours, au CPP, à la chorale : MERCI !

Nous sommes heureux de souhaiter à chacun-chacune des paroissiens et d'une manière particulière aux bénévoles, des bonnes vacances d'été 2023. Prenez soin de vous, revenez-nous en bonne santé et plein d'énergie pour la suite de notre vie fraternelle, chrétienne et votre engagement dans les différents services pastoraux de notre ensemble paroissial.

Nous saisissons l'occasion une fois de plus, pour passer notre appel à chacun-chacune du fait que la mission de l'Église est une mission qui nous concerne tous et toutes et cela tenant compte des talents/dons, que Dieu nous a confiés différemment. N'hésitez pas à vous manifester pour un service ou un autre dans notre ensemble paroissial. Que chacun-chacune de nous s'investisse dans un service selon le don que l'Esprit Saint lui a donné. Oui, ensemble, faisons de notre ensemble paroissial une paroisse où il faut beau être. **Vous êtes indispensables, bonnes vacances !**



Messe 20^e anniversaire de l'unité des semeurs, le dimanche 30 juillet à 10 h à l'église de Sainte-Hélène. Après la messe, un vin d'honneur sera servi, c'est une belle occasion de fraterniser avec les gens qui ont été impliqués dans l'unité au cours des 20 dernières années. Bienvenue à tous !



Prière pour les vacances

Seigneur, notre Dieu, veille sur ceux qui prennent la route : qu'ils arrivent sans encombre au terme de leur voyage.

Que ce temps de vacances soit pour nous tous un moment de détente, de repos, de paix !

Sois pour nous, Seigneur, l'Ami que nous retrouvons sur nos routes, qui nous accompagne et nous guide.

Donne-nous le beau temps et le soleil qui refont nos forces et qui nous donnent le goût de vivre.

Donne-nous la joie simple et vraie de nous retrouver en famille et entre amis.

Donne-nous d'accueillir ceux que nous rencontrerons pour leur donner un peu d'ombre quand le soleil brûle trop, pour leur ouvrir notre porte quand la pluie et l'orage les surprennent, pour partager notre pain et notre amitié quand ils se trouvent seuls et désemparés.

Seigneur, notre Dieu, veille encore sur nous quand nous reprendrons le chemin du retour: que nous ayons la joie de nous retrouver pour vivre ensemble une nouvelle année, nouvelle étape sur la route du salut.

Prière inspirée de l'Itinarium, « Prières pour les jours incontournables », Éditions du Signe, 2001



Horaire des Messes

Horaire des messes, église de Saint-Liboire

- Messe dominicale : 2^e et 4^e dimanche du mois à 9 h
- Sur semaine : 1^{er} et 3^e mercredi du mois à 8 h 30



LA FORMATION CONTINUE



Que ce soit dans le secteur de la santé, de la technologie de l'informatique ou de l'éducation, il est essentiel que les individus poursuivent leurs apprentissages tout au long de leur carrière.

La formation continue chez les adultes peut répondre aux besoins des employeurs qui souhaitent garder leur organisation à la fine pointe des pratiques de son secteur, mais également à l'employé qui désire évoluer professionnellement. Différentes institutions peuvent offrir de la formation afin de répondre tant aux besoins de l'employeur que de l'individu. Pensons notamment à Parcours formation, le service aux entreprises du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, qui contribue à la performance des entreprises et au développement des compétences des travailleurs.

Des formations personnalisées sont offertes aux employeurs et aux particuliers, de même que différents programmes complets et de perfectionnement. Au SARCA, nous rencontrons régulièrement des gens qui souhaitent obtenir de l'information sur les attestations d'études professionnelles (AEP), notamment en service de garde en milieu scolaire et en assistance à la personne en résidence privée pour aînés autonome ou semi-autonome. Nous vous invitons à visiter le site Internet de Parcours formation pour explorer toute l'offre de service : www.parcoursformation.com. La formation continue peut également être suivie au niveau collégial et universitaire.

L'acquisition de compétences augmente incontestablement l'implication et la motivation des travailleurs. Elle permet également à l'individu qui souhaite intégrer le marché du travail d'être davantage confiant en ses capacités et d'être plus attractif auprès des employeurs. La société et le monde du travail évoluent rapidement et il est indispensable que l'humain développe les compétences requises dans son domaine d'emploi.

Pour vous accompagner dans ce processus, sachez que vous avez accès gratuitement à un service d'information et d'orientation scolaire et professionnel. Celui-ci est offert sur place, dans les municipalités des MRC des Maskoutains et d'Acton. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731





**INSCRIS-TOI
MAINTENANT!**

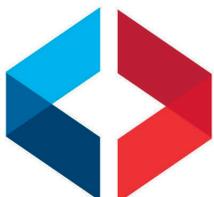
7ème édition

**TOURNOI DE
GOLF**



**AU PROFIT DU PROGRAMME INITIATION
SPORT RÉUSSITE ÉDUCATIVE
DE L'ÉCOLE HENRI-BACHAND**

QUATUOR 600\$	GOLF VOITURETTE FORMULE VEGAS	22 SEPTEMBRE 2023	AU CLUB DE GOLF ACTON VALE
Horaire de la journée	11H00 INSCRIPTION	12H00 DÉPART SIMULTANÉ	18H30 SOUPER ET SOIRÉE



constructions
DESLANDES

*bier commanditaire
officiel*



**TOURNOI DE
GOLF**
AU PROFIT DU PROGRAMME INITIATION
SPORT RÉUSSITE ÉDUCATIVE
DE L'ÉCOLE HENRI-BACHAND

Formulaire d'inscription

1^{er} tournoi de golf annuel – 22 septembre 2023

Au Club de Golf Acton Vale

Inscription : 11h00 Départ simultané : 12h00 Souper : 18h30

Je désire _____ billets à 150\$ chacun (incluant golf, voiturette et souper/soirée)

Je désire _____ billets de golf seulement à 100\$ chacun (incluant golf, voiturette)

Total : _____ \$

Nom de l'entreprise : _____

NOM DES JOUEURS :

Restrictions alimentaires

- | | | |
|----|-------|-------|
| 1. | _____ | _____ |
| 2. | _____ | _____ |
| 3. | _____ | _____ |
| 4. | _____ | _____ |

Je désire réserver _____ billets additionnels pour le souper à 70\$ chacun.

PLAN DE COMMANDITE

Nom du responsable : _____

Entreprise : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Je ne peux pas participer, mais je désire faire un don _____ \$

Choix de la commandite : _____

Montant commandite : _____

Grand total : _____ \$

Ci-inclus notre chèque libellé à l'ordre de :

Centre de Service Scolaire de St-Hyacinthe – École Henri-Bachand

Il est possible d'envoyer votre inscription par courriel à
Nathalie.labrecque@csssh.qouv.qc.ca ou laisser cette inscription complétée au
secrétariat de l'école. Bien vouloir remettre votre chèque par la poste ou au
secrétariat à l'adresse suivante :

École Henri-Bachand, 83 rue St-Patrice, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0

Téléphone : 440 773-8401 poste 6030

SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Chronique de la MRC des Maskoutains

Numéro 13, juin 2018

LA SÉCURITÉ AU CAMPING, ÇA PASSE PAR LA PRÉVENTION

Le temps des vacances arrive à grands pas. Le Service régional de prévention incendie de la MRC ainsi que votre Service de sécurité incendie vous invitent à consulter ce numéro spécial qui s'adresse aux campeurs qui séjournent sur le territoire de la MRC ou qui partent à l'aventure!

Bon camping en toute sécurité!

Soyez vigilants!

- Faites votre feu de camp dans un espace prévu à cet effet (consultez les règlements du camping ou de la municipalité).
- Évitez d'allumer le feu avec des liquides inflammables ou combustibles.
- Maintenez les flammes en dessous de 1 m de hauteur.
- Le diamètre du feu ne doit pas dépasser 1,5 m de circonférence (hors du périmètre urbain).
- Prévoyez un dégagement raisonnable de tous matériaux combustibles ou tentes/roulottes.
- Attention à la fumée.
- Respectez vos voisins.
- Utilisez uniquement du bois sec comme combustible.
- Surveillez constamment le feu.
- Avant de quitter les lieux, assurez-vous que le feu est complètement éteint afin d'éviter tout risque de propagation.



Sécurité dans les tentes, les véhicules récréatifs et roulottes

• Tentes :

- Utilisez une tente fabriquée dans un matériau ininflammable.
- Idéalement, achetez une tente avec deux sorties.
- Installez la tente à une distance sécuritaire de l'espace prévu pour le feu de camp.
- Ayez un extincteur portatif à portée de main.
- N'utilisez JAMAIS d'allumettes, de chandelles ou de flammes vives à l'intérieur de la tente.

• Véhicules récréatifs et roulottes :

- Placez la roulotte ou le véhicule récréatif à une distance sécuritaire du feu de camp.
- Éteignez les cigarettes et autres articles de fumeur avant d'aller au lit. Videz les cendriers dans un récipient métallique contenant de l'eau et sortez-le à l'extérieur.
- Utilisez des appareils fonctionnant au gaz ou au propane avec un sceau d'homologation reconnu comme CSA.
- Évitez tout entreposage de liquides inflammables ou combustibles ou encore de journaux.
- Ne cuisinez JAMAIS lorsque le véhicule est en marche.
- Lors du remplissage du réservoir d'essence ou de propane, fermez le démarreur, faites sortir tous les passagers et assurez-vous, à la fin, que les valves soient bien fermées.



Conseils pratiques :

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone dans le véhicule récréatif.
- Préparez un plan d'évacuation et prévoyez un lieu de rassemblement connu de tous les membres de la famille.
- Gardez une petite hache pour une évacuation d'urgence.
- Gardez un extincteur portatif à proximité de l'aire de cuisson du véhicule et près de la porte de sortie de la roulotte.



Service régional de prévention incendie
Chronique de la MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6

Izabelle Rioux, préventionniste
450 774-3127

prevention.incendie@mrcmaskoutains.qc.ca



La maladie de Lyme est présente partout en Montérégie



Direction de santé publique de la Montérégie

En Montérégie, près de 135 personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2022. C'est une maladie à prendre au sérieux car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Des populations de tiques sont maintenant bien établies dans la région. Les tiques transmettent d'autres maladies graves, tel que l'anaplasmose. Cette maladie qui n'était présente qu'aux États-Unis, commence à être rapportée en Montérégie. Les changements climatiques ont un rôle à jouer dans l'augmentation des infections transmises par les tiques. En effet, les étés plus chauds et plus longs, des hivers moins froids peuvent favoriser l'activité des tiques sur une plus longue période. Les citoyens doivent donc être vigilants d'avril à novembre, même si le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de mai et septembre.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Les adultes et les enfants pratiquant des activités extérieures dans ou à proximité de ces milieux risquent davantage d'être piqués par une tique. La randonnée à pied ou à vélo, le jardinage, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d'activités à risque. De plus, certains travailleurs accomplissant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent être plus exposés.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- Prendre une douche dès le retour à la maison;
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la [tique est retirée](#) en moins de 24 heures;
- Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. La consultation d'un pharmacien ou d'un médecin pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait indiqué pour prévenir la maladie;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez www.maladiedeLymeMonteregie.com.

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, mai 2023



COMMUNIQUÉ

**POUR DIFFUSION
IMMÉDIATE**

LES ÉCOCENTRES SERONT OUVERTS LES SAMEDIS 24 JUIN ET 1^{ER} JUILLET 2023

Saint-Hyacinthe, le 31 mai 2023 – Les écocentres de Saint-Hyacinthe et Acton Vale seront ouverts les samedis 24 juin et 1^{er} juillet afin de mieux répondre aux besoins de la population en cette période d'achalandage important lié aux nombreux déménagements.

L'écocentre de Saint-Hyacinthe de la Régie est situé au 1880, rue Brouillette et il est accessible gratuitement sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, chaque vendredi, samedi et dimanche, de la mi-avril jusqu'à la fin du mois de novembre, de 8 h 30 à 16 h 30. De plus, celui situé à Acton Vale, au 68, rue Noël-Lecomte, est également ouvert tous les samedis et dimanches durant cette même période, aux mêmes heures.

Les **matières admissibles** sont les peintures, l'huile et les filtres à huile, les métaux, les pneus déjantés d'un diamètre inférieur à 112,5 cm (45 pouces), les résidus électroniques et informatiques, les vieux meubles, les résidus de bois et les débris de construction et de démolition. Pour une question de sécurité lors des opérations, seules les remorques de 4 x 8 pieds ou moins sont acceptées au site de Saint-Hyacinthe, alors qu'à Acton Vale, la configuration du site permet d'y accueillir les remorques de 5 X 10 ou moins de façon tout aussi sécuritaire pour les usagers.



Quant aux bureaux de la Régie, il est important de noter que ceux-ci seront fermés les lundis 26 juin et 3 juillet à l'occasion des deux congés. Cependant, les collectes de matières résiduelles prévues ces deux jours auront lieu conformément au calendrier régulier.

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350
www.riam.quebec

À LA SUITE DE VOTRE DÉMÉNAGEMENT

Un meuble n'a vraiment plus sa place?

OFFREZ-LUI UNE SECONDE VIE !



Offrez-le à
un organisme

Affichez-le sur un
site de revente

Informez-vous
auprès des
organismes
communautaires
et des centres
de bénévolat
de votre
municipalité

MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!

WWW.RIAM.QUEBEC
450 774-2350

VOUS DÉMÉNAGEZ?



Dites « au revoir » à vos
deux vieux copains !



Le bac brun
et le bac vert
ne déménagent pas

Des bacs vous attendent à votre nouvelle adresse.
Veuillez communiquer avec votre municipalité si ce
n'est pas le cas.

La Régie intermunicipale d'Acton et des
Maskoutains vous souhaite un bon déménagement !



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains
www.riam.quebec
450 774-2350

MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!

Ressources d'aide en violence conjugale

- La clé sur la porte, maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale
(450) 774-1843
- SOS Violence conjugale
1 800 363-9010
- Entraide pour hommes
1 833 651-4447
- Police 9-1-1 | Info social 8-1-1
- Centre de femmes l'Autonomie en SoiE
450 252-0010



La clé sur la porte
maison d'hébergement



C'est maintenant le temps de
prendre rendez-vous pour la
vaccination 4-6 ans!

Montréal-est

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est
Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 6 juin 2023 à 19 h à la salle du conseil au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

Étaient présents :

Mesdames les conseillères Marie-Josée Deaudelin et Martine Bachand.

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Claude Vadnais, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Yves Winter.

Est également présente madame Nadine Lavallée, directrice générale.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Yves Winter, maire, constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Nadine Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2023-06-124

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

1.2 Adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

3.2 Adoption des comptes à payer

3.3 Dépôt des états financiers 2022

3.4 Désignation des transferts aux différentes réserves

3.5 Projet de développement d'une piste cyclable en site propre – Demande d'appui

3.6 Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) édition 2023

3.7 Projet de règlement numéro 360-23 modifiant le Règlement 324-20 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité - Avis de motion

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Installation d'un garde-corps - Municipalité d'Upton

4.2 Entente intermunicipale d'entraide relative aux équipes spécialisées du service de sécurité incendie de la ville

4.3 Entente intermunicipale avec la ville de Saint-Césaire pour sauvetage technique

4.4 Achat d'articles de sécurité et autres

4.5 Soumission pour réparation du bras hydraulique - Camion 225

4.6 Achat et installation d'une nouvelle pompe électrique

4.7 Formation du directeur SSI – Martin Bougie

4.8 Adhésion du directeur adjoint à l'AGSICQ

4.9 Embauche de nouveaux pompiers

4.10 Nomination au poste de lieutenant et capitaine éligible

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Décompte progressif #5 et réception définitive complète de la rue Saint-Patrice

5.2 Contrat de déneigement et déglçage rang Saint-Édouard – MTQ

5.3 Prolongement de la piste cyclable sur la rue Saint-Patrice

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Achat compteurs d'eau et valise de lecture

6.2 Offre de service LNA - Levé géophysique pour la recherche de puits

6.3 Mandater un biologiste pour la recherche de nouveaux puits

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Demande de dérogation mineure – 2059, rang Saint-Édouard

7.2 Émissions des constats – Mandater l'inspecteur en bâtiment

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023

Résolution 2023-06-125

Il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023 soit adopté tel que soumis.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement numéro 205-06.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

Résolution 2023-06-126

Il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de mai 2023 totalisant la somme de 296 526,70 \$, en plus des salaires versés au montant de 68 270,82 \$ et d'en ratifier le paiement.

La liste complète des comptes payés est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2023-06-127

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 304 656,91 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

La liste complète des comptes à payer est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.3 Dépôt des états financiers

Résolution 2023-06-128

L'auditeur, monsieur Danny Coderre, C.P.A., nous a remis plus tôt pour dépôt le rapport financier annuel 2022 qui présente des revenus de 3 719 381 \$, des dépenses de 4 013 959 \$, plus l'amortissement sur les immobilisations de 648 067 \$, moins des affectations de 56 992 \$ et un remboursement de dettes de 113 650 \$ plus un excédent de fonctionnement affecté de 22 076 \$ laissant un excédent des revenus sur les dépenses de 151 690 \$ portant ainsi le solde du surplus non affecté à 151 690 \$ au 31 décembre 2022.

L'auditeur, monsieur Danny Coderre, C.P.A. nous remet également son rapport pour l'année 2022;

Compte tenu du mandat confié, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre acte des états financiers 2022 tels que déposés et d'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des honoraires professionnels de l'auditeur, selon les budgets alloués et d'en effectuer le paiement.

3.4 Désignation des transferts aux différentes réserves

Résolution 2023-06-129

Considérant les surplus non affectés pour l'année 2022 annoncés plus haut au montant de 151 690 \$;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à procéder à transférer les sommes suivantes aux réserves mentionnées, à savoir :

Réserve pour la vidange des boues :	10 000 \$
Réserve pour remplacement des membranes :	10 000 \$
Réserve pour infrastructures :	65 845 \$
Voirie routes	65 845 \$

3.5 Projet de développement d'une piste cyclable en site propre – Demande d'appui

Résolution 2023-06-130

Considérant que les MRC de Rouville, Brome-Missisquoi et des Maskoutains se sont rencontrées à plusieurs reprises afin de discuter de la possibilité de réaliser un projet de lien cyclable;

Considérant que le 25 août 2022, la MRC des Maskoutains a reçu l'approbation de principe du financement du projet pour réaliser l'évaluation technique des coûts liés à l'élaboration d'une piste cyclable en site propre entre Saint-Hyacinthe et Farnham de la part d'Infrastructure Canada;

Considérant que le montant alloué dans le cadre du Fonds pour le transport actif est de 50 000 \$ et que la démarche est en cours;

Considérant qu'il s'agit d'une rare possibilité d'offrir un lien cyclable en site propre sécuritaire et de qualité comparable aux différentes offres actuellement disponibles en Montérégie et au Québec;

Considérant que le projet permettrait aux familles d'emprunter un tronçon cyclable local en toute sécurité et d'accéder à un réseau cyclable sécuritaire montérégien et estrien;

Considérant que 96,5 % du territoire de la MRC des Maskoutains est situé en zone agricole et qu'il est très difficile de réaliser un développement cyclable, car les options pour y arriver sont peu nombreuses;

Considérant que le projet offrirait la possibilité de connecter le monde agricole avec les populations urbaines de la région;

Considérant qu'une première piste cyclable en site propre permettrait de dynamiser l'économie et le tourisme de la grande région de Saint-Hyacinthe, projet structurant avec une Signature régionale;

Considérant que le projet permettrait de connecter les deux villes de la MRC des Maskoutains, soit Saint Hyacinthe et Saint-Pie, à la Route des Champs;

Considérant que les utilisateurs auraient ainsi accès à la Montée du chemin Chambly, le lieu historique national du Canal-de-Chambly, l'Axe cyclable Vallée-des-Forts, le sentier Paysan, le parc national des Îles de-Boucherville, la Ville de Montréal, La Riveraine, l'Estriade et son réseau, la Montérégiade, la Campagnarde, le Circuit des Traditions, La Sauvagine et bien d'autres circuits dans les Cantons de l'Est;

Considérant que ce nouvel accès aurait pour effet immédiat de désenclaver la grande région de Saint Hyacinthe;

En conséquence, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le projet de développement d'une piste cyclable en site propre, tel que demandé par la MRC.

3.6 Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) édition 2023

Résolution 2023-06-131

Considérant le rendez-vous annuel du monde municipal de la Fédération Québécoise des municipalités qui se tiendra à Québec du 28 au 30 septembre 2023;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur le Maire Yves Winter et deux conseillers à l'accompagner au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités du 28 au 30 septembre 2023 et de rembourser tous les frais reliés audit congrès des trois élus (incluant les 3 frais d'inscription), sur présentation de pièces justificatives.

3.7 Projet de règlement numéro 360-23 modifiant le Règlement 324-20 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité - Avis de motion

Résolution 2023-06-132

Avis de motion

Avis de motion est donné par Jean-François Chagnon à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le projet de règlement numéro 360-23 modifiant le Règlement 324-20 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité.

L'objet de ce règlement a pour but d'interdire la collecte de tous les produits visés par ce règlement au fur et à mesure de leur introduction.

La greffière-trésorière adjointe procède au dépôt du projet de règlement et les élus confirment en avoir reçu une copie.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Installation d'un garde-corps - Municipalité d'Upton

Résolution 2023-06-133

Considérant la demande du Directeur du service de sécurité incendie de la Municipalité d'Upton pour l'installation d'un garde-corps à la borne sèche du rang de la Chute;

Considérant l'entente avec la municipalité d'Upton pour l'utilisation de la borne sèche du rang de la Chute à Upton sur le terrain de Les Fermes Rosaire Bienvenue inc. selon la résolution 2019-10-214;

Considérant que cette installation préviendrait les chutes et les risques d'accidents;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'installation du garde-corps selon la soumission C-0350 datée du 8 mai 2023 au montant de 1 494,68 \$ et d'effectuer le paiement de 50 % du coût total des travaux qui seront effectués par la Municipalité d'Upton.

4.2 Entente intermunicipale d'entraide relative aux équipes spécialisées du service de sécurité incendie de la ville de Saint-Hyacinthe

Résolution 2023-06-134

Considérant que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé (ci après « le schéma ») a été attesté par la ministre de la Sécurité publique le 16 décembre 2021;

Considérant les plans de mise en œuvre adoptés par chacune des municipalités membres de la MRC;

Considérant que le conseil des maires de la MRC a décidé d'inclure dans le schéma les services de secours reliés aux autres risques, lesquels visent notamment les interventions en sauvetage nautique et sur glace de même que celles impliquant des matières dangereuses (Haz mat);

Considérant que selon l'orientation 5 du schéma et l'action 21 du plan de mise en œuvre de la Ville, une entente doit être conclue pour instaurer une couverture adéquate ainsi qu'une répartition équitable des coûts dès l'an 1 du schéma entre le fournisseur du ou des services spécialisés et les municipalités bénéficiant de ces services;

Considérant que pour mettre en place et maintenir le ou les services de secours prévus, il est important d'établir par quote-part une répartition des coûts récurrents pour les services des interventions spécialisées en matières dangereuses (Haz Mat) ainsi qu'en sauvetage nautique et sur glace;

Considérant que la Ville dispose, au sein de son Service de sécurité incendie, d'équipes d'intervention et d'équipements spécialisés pour affronter des situations particulières et ainsi porter secours à des personnes en danger;

Considérant que les parties désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) pour conclure une entente d'entraide relative aux équipes spécialisées de la Ville sur les territoires desservis par la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire Yves Winter et la directrice générale Nadine Lavallée à signer l'Entente intermunicipale d'entraide relative aux équipes spécialisées du service de sécurité incendie de la ville de Saint-Hyacinthe et à intervenir entre la Ville de Saint-Hyacinthe et la Municipalité de Saint-Liboire.

À noter que le coût est d'environ 4 436 \$ et que selon le nombre de municipalités qui désirent adhérer à l'entente et les dépenses réelles de 2023, le coût pourrait être un peu à la hausse ou à la baisse.

4.3 Entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Césaire pour sauvetage technique – Renouvellement

Résolution 2023-06-135

Considérant que nous avons une entente intermunicipale d'un plan d'entraide pour le sauvetage technique avec la ville de Saint-Césaire;

Considérant que cette dite entente se termine le 10 mai 2023 et qu'il y a lieu de la renouveler;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'entente intermunicipale d'un plan d'entraide avec la ville de Saint-Césaire en ce qui a trait au sauvetage technique au montant de 3 000 \$ et d'en

effectuer le paiement.

À noter que cette entente sera d'un an et renouvelable à chaque année à moins qu'une ou l'autre des parties désire y mettre fin.

4.4 Achat d'articles de sécurité et autres

Résolution 2023-06-136

Considérant la demande du Directeur du service de sécurité incendie à l'effet de procéder à l'achat d'articles de sécurité et autres articles;

En conséquence, est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les achats suivants :

3 bunkers supplémentaires chez L'Arsenal selon leur soumission datée du 15 février dernier au coût d'environ 7 470 \$ plus les taxes applicables;

21 insignes et 21 étuis du cuir chez Articles promotionnels Daniel Dupuis selon leur soumission datée du 24 mars dernier au coût d'environ 1 362,90 \$ plus les taxes applicables;

50 écussons chez Idéographik selon leur soumission datée du 19 mai dernier au coût d'environ 477,50 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer les paiements.

4.5 Soumission pour réparation du bras hydraulique - Camion 225

Résolution 2023-06-137

Considérant que pour la sécurité de nos pompiers le bras hydraulique du camion 225 doit être réparé;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de Les Entreprises PEP FAB Inc. pour la réparation du bras hydraulique selon leur soumission datée du 30 novembre 2022 au coût d'environ 4 000 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

4.6 Achat et installation d'une nouvelle pompe électrique

Résolution 2023-06-138

Considérant le besoin de procéder à l'achat et l'installation d'une nouvelle pompe électrique sur la rue Parent;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder et d'autoriser l'achat et l'installation d'une nouvelle pompe électrique sur la rue Parent selon les soumissions suivantes :

Entreprises Électriques A&R Ltée. datée du 12 janvier 2023 au montant d'environ 6 450 \$ plus les taxes applicables;

POMPEX Inc. datée du 20 décembre 2022 au montant d'environ 19 786 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer les paiements.

4.7 Formation du directeur SSI – Martin Bougie

Résolution 2023-06-139

Considérant que le Directeur du service de sécurité incendie aimerait suivre une formation sur la prévention des impacts psychologiques chez les pompiers donnée en Web diffusion par ENPQ;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rembourser les frais de formation à monsieur Martin Bougie au coût de 111 \$, et ce, suite à la réception de son certificat.

4.8 Adhésion du directeur adjoint à l'AGSICQ

Résolution 2023-06-140

Considérant la demande du Directeur du service de sécurité incendie à l'effet d'autoriser l'adhésion du directeur adjoint monsieur Jean-François

Demers à l'Association des Gestionnaires de Sécurité incendie et civile du Québec;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'adhésion du directeur adjoint Jean-François Demers à l'Association des Gestionnaires de Sécurité incendie et civile du Québec moyennant la somme d'environ 325 \$ taxes incluses et d'en effectuer le paiement.

4.9 Embauche de nouveaux pompiers

Résolution 2023-06-141

Considérant les candidatures reçues et les rencontres tenues entre les candidats et la direction du service de sécurité incendie;

Considérant la recommandation du Directeur du service de sécurité incendie afin de procéder à l'embauche de messieurs Gabriel Fredette et François Noreau, à titre de pompiers volontaires pour le service de sécurité incendie de Saint-Liboire;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'embauche de messieurs Gabriel Fredette et François Noreau à titre de pompiers volontaires;

De procéder à l'achat de deux habits de combat « bunker's suit » et tout équipement nécessaire à leur intégration.

4.10 Nomination au poste de lieutenant et de capitaine éligible

Résolution 2023-06-142

Considérant la recommandation du Directeur du service de sécurité incendie afin que soit nommé lieutenant éligible les pompiers Patrick Fournier et Steven Martin;

Considérant la recommandation du Directeur du service de sécurité incendie afin que soit nommé capitaine éligible le lieutenant Mario Daviau;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la nomination de messieurs Patrick Fournier et Steven Martin au poste de lieutenant éligible ainsi que monsieur Mario Daviau, au poste de capitaine éligible du service incendie de Saint-Liboire, et ce, selon la recommandation du Directeur du service de sécurité incendie, Martin Bougie.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Décompte progressif # 5 et réception définitive complète de la rue Saint-Patrice

Résolution 2023-06-143

Considérant la demande de paiement du décompte progressif # 5 pour les travaux de pavage sur la rue Saint-Patrice;

En conséquence, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation de paiement de notre ingénieur au dossier, monsieur Charles Damian de la MRC des Maskoutains, d'acquitter le montant de 9 652,28 \$ incluant les taxes qui tiennent compte de la libération de la retenue de 5 % des travaux réalisés en 2022 et d'en effectuer le paiement à Pavages Maska inc.

5.2 Contrat de déneigement et déglacage rang Saint-Édouard – MTQ

Résolution 2023-06-144

Considérant le contrat / marché à intervenir avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le déneigement et le déglacage du rang Saint-Édouard d'une longueur de 5,537 kilomètres;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la signature du contrat / marché à intervenir avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le déneigement et le déglacage du rang Saint-Édouard pour 5,537 km pour une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour deux années subséquentes;

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Nadine Lavallée à signer ledit contrat / marché avec le MTMDET.

5.3 Prolongement de la piste cyclable - Rue Saint-Patrice

Résolution 2023-06-145

Considérant qu'il serait utile et pertinent de prolonger la piste cyclable sur la rue Saint-Patrice jusqu'à la rue Croteau;

En conséquence, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le service d'ingénierie de la MRC afin d'obtenir une soumission pour le prolongement de la piste cyclable sur la rue Saint-Patrice, et ce jusqu'à la rue Croteau.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Achat de compteurs d'eau et valise de lecture

Résolution 2023-06-146

Considérant le besoin de procéder à l'achat de nouveaux compteurs d'eau concernant le projet d'égout et aqueduc des rues Morin et Deslauriers;

Considérant la demande du directeur des travaux publics pour la location avec possibilité d'achat d'une valise de lecture pour les compteurs d'eau;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De procéder à l'achat de 50 compteurs d'eau des Compteurs d'eau du Québec selon la soumission datée du 28 mars 2023 au montant de 18 149 \$ plus les taxes applicables;

De procéder à la location avec possibilité d'achat d'une valise de lecture selon la soumission des Compteurs d'eau du Québec, datée du 2 juin 2023 au montant de 680 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer les paiements.

6.2 Offres de services LNA – Levé géophysique pour la recherche de puits

Résolution 2023-06-147

Considérant l'offre de services de LNA pour le levé géophysique dans le secteur du puits Lapalme afin de placer la cible de forage pour la recherche de nouveaux puits;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de LNA pour le levé géophysique selon la soumission 15498 datée du 09 mai 2023, au montant de 6 322,20 \$ plus taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

À noter que ce montant sera remboursé à même le programme de subvention de la TECQ 2019-2023.

6.3 Mandater un biologiste pour la recherche de nouveaux puits

Résolution 2023-06-148

Considérant qu'il y a lieu de mandater un biologiste afin d'effectuer des travaux en environnement pour la recherche de nouveaux puits;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le Groupe SYNERGIS afin d'effectuer des travaux en environnement pour les puits PE-01-12 et Lapalme selon l'offre de services 23-0141-01 datée du

16 mai 2023, au montant de 20 000 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

À noter que ce montant sera remboursé à même le programme de subvention de la TECQ 2019-2023.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Demande de dérogation mineure – 2059, rang Saint-Édouard

Résolution 2023-06-149

Considérant que la demande de permis a été déposée le 24 avril 2023;

Considérant que la majorité des marges de recul latérale dans le périmètre d'urbanisation est de 1,50 mètre;

Considérant que l'implantation respecte l'article 993 du Code civil du Québec portant sur les règles sur les vues et l'aménagement des fenêtres;

Considérant que la demande ne cause aucun préjudice aux voisins;

Considérant que le terrain du demandeur est situé en zone agricole;

Considérant que le terrain latéral gauche est une terre en culture;

Considérant que le bâtiment principal le plus rapproché sur la gauche est à plus de 120 mètres de distance de l'agrandissement;

Considérant que la terre en culture située à gauche et à droite du terrain du demandeur ne forme qu'un seul lot;

Considérant qu'il y a déjà la présence d'un bâtiment résidentiel sur le terrain voisin;

Considérant que le terrain du demandeur est de forme irrégulière de type triangle rectangle;

Considérant que les installations septiques desservant le bâtiment principal sont localisées sur le côté droit de ce dernier;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation du CCU :

D'autoriser la demande de dérogation mineure déposée par la propriétaire, Kimberly Carignan, afin de permettre l'implantation de l'agrandissement du bâtiment principal, situé au 2059, rang Saint-Édouard, dans la marge de recul latérale gauche, et ce, à 1,68 mètre de la limite de terrain au lieu du 2 mètres prescrit par la réglementation municipale dans la zone A-1.

7.2 Émissions des constats – Mandater l'inspecteur en bâtiment

Résolution 2023-06-150

Considérant qu'il faut mandater un responsable pour l'application des Règlements Q-2, r.35.2. Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et Q-2, r.22 Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;

Considérant que pour délivrer des constats d'infraction, le conseil municipal doit désigner des personnes autorisées pour ce faire;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

De mandater l'inspecteur en bâtiment pour l'application des Règlements Q-2, r.35.2. Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et Q-2, r.22 Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;

De désigner l'inspecteur en bâtiment à délivrer des constats d'infraction pour et au nom de la municipalité de Saint-Liboire.

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : Jard-Boire, Comité des aînés et C.C.R.

Monsieur Jean-François Chagnon : Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM)

Monsieur Claude Vadnais : Loisirs St-Liboire

Monsieur Yves Taillon : CCU et Comité des aînés

Monsieur Serge Desjardins : Service incendie et C.C.R.

Madame Martine Bachand : Bibliothèque et C.É. Henri-Bachand

Monsieur le Maire, Yves Winter : Saint-Liboire en Fête, Comité des aînés, MRC et Service incendie

10. PÉRIODES DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement numéro 205-06.

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 3 mai au 6 juin 2023 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 2023-06-151

Il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20 h 45.

Yves Winter,

Maire

Nadine Lavallée,

Directrice générale et greffière-trésorière

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 4 juillet 2023.

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
AURA LIEU LE 4 JUILLET 2023 À 19 H



**COPIE
DU CENTRE**
IMPRIMERIE COMMERCIALE
CAPTATION & WEBDIFFUSION

T 450 513-0468
17145 grand rang St-François
St-Hyacinthe QC J2T 5H2
info@copieducentre.com
www.copieducentre.com



GENEVÈVE BÉLISLE
HYGIÉNISTE DENTAIRE

**SOINS DENTAIRES PRÉVENTIFS
AVEC AIRFLOW**

- ♥ Traitement tartre et taches
- ♥ Nettoyage dentaire
- ♥ Blanchiment sous prescription
- ♥ Entretien implants
- ♥ Suivi en parodontie

450.209.2915 @genevievebelisleHD
genevieve@soinsdentairespreventifs.ca
276 rue Chicoine, St-Liboire QC J0H 1R0
www.soinsdentairespreventifs.ca



**Pharmacie
Nicolas Borri**
Pharmacien propriétaire

**LIVRAISON
GRATUITE**

Lund. Mar. Vend.
9h30 à 18h
Mer. Jeu. 9h30 à 20h
Sam. 9h30 à 17h
Dim. Fermé

Membre affilié à



Nicolas Borri
54 Saint-Patrice,
Saint-Liboire J0H 1R0
T 450 793-4466
F 450 793-4861



Mathieu St-Onge

Tél.: 450 253-8690
514 456-8690
Fax: 450 253-0017

A&R ÉLECTRIQUES
Les entreprises électriques A&R Ltée

info@arelectrique.ca
www.arelectrique.ca



5655, rue Lamoureux
St-Hyacinthe, Qc J2R 1S3



www.coopauxpetitssoins.com
450 771-0605
info@coopauxpetitssoins.com



ainé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



DONALD BERGERON

Services financiers Donald Bergeron Inc.
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
www.donaldbergeron.ca
SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine
Partenaire de Desjardins

29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0
T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566
www.sfl.com



Gestion de
patrimoine



Placements

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

Rénovations J.G. Daudelin Inc.

C 450 278.7551
657, 7^e rang
C.P. 430
Saint-Dominique
Québec J0H 1L0

Jean-Guy Daudelin
R.N.Q. 1244-2004-20

Détailant autorisé
SERRUPRO

Centre de
Rénovation
A.L.

2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBO 2310-0340-16

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINVAC** **MVAC** *JohnnyVAC*

www.aspirateurfr.com
450 502-7349
info@aspirateurfr.com

RBO: 5729-5388-01

**constructions
DES LANDES**

1 844-793-4963
info@cdeslandes.ca
constructions-deslandes.ca
1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0

RBO: 2864-2908-53

Nos professionnelles

FERME - RÉSIDENCE - COMMERCE - INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION

& FILS
INC.



ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Pierre Dion
Saint-Liboire

1 800 808-4481
Cell.: 450 223-4481
Tél.: 450 793-4481

POMPAGE
St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécaméra
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Écoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

Ecoflo HYDRO-KINETIC® **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie



Soudure
Maskoutaine

Daniel Beauregard, *propriétaire*

Tél./Fax: 450-774-2483

845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0

RE/MAX
RENAISSANCE

AGENCE IMMOBILIÈRE
906 Rue Des Capucins, Bureau 203
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3J6

MARYSE MORIN



COURTIER IMMOBILIER
AGRÉÉ DA

C. 450 223-4684
B. 450 771-7707

maryse.morin@remax-quebec.com
remax-quebec.com



Plomberie - chauffage
POULIOT
Mécanique de procédé

COMMERCIAL AGRICOLE INDUSTRIEL

Entreprise située à Saint-Dominique !

admin@pouliotpm.com | pouliotpm.com

450-793-2020 | 450-278-8343

- INSPECTION ET LOCALISATION PAR CAMÉRA
- PLANCHER CHAUFFANT
- AÉROTHERME
- GAZ NATUREL ET PROPANE
- CHAUFFAGE VAPEUR, RADIANT
- MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Proprio
Direct

AGENCE IMMOBILIÈRE

**À vendre par
le proprio
...et son courtier!**

Michèle
Sansoucy

Courtier immobilier
résidentiel

450 779-8465

msansoucy@propiodirect.com





*Les couleurs terres
et les différentes
essences de bois*

— AMÈNENT —

*un vent
de fraîcheur
printanier.*



**MEUBLES
BERNARD TANGUAY**

meublesbernardtanguay.com / 450-773-0785

